



OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

PROJETS DE PROGRAMMES STATISTIQUES POUR 2015

présentés au Conseil National
de l'Information Statistique

EXPOSÉ DE SYNTHÈSE

Le programme de travail de l'**Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales** (ONDRP) pour l'année 2015 s'inscrit dans un **contexte particulier** :

- La rupture statistique dans les données administratives de l'état 4001 mise en évidence par l'ONDRP, et confirmée par le rapport des IGA, IGPN, IGGN et INSEE (*rapport « sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure », juillet 2013*), sur l'année 2012 en zone gendarmerie empêche toujours l'exploitation des données en séries et les comparaisons temporelles.
- L'introduction d'un nouveau logiciel de saisie en zone police produit, selon toute vraisemblance, depuis fin 2013 le même type de rupture statistique dans les données administratives en zone police.
- La création du Service Statistiques au Ministère de l'Intérieur (SSM-SI) pourrait être de nature à remettre en cause le partage des rôles qui existe depuis 2006 entre l'Observatoire et le ministère de l'Intérieur, à savoir que les statistiques sur la délinquance enregistrée sont publiées et commentées par l'ONDRP pour la partie « connaissance des phénomènes de délinquance » tandis que les indicateurs d'activité de la police et de la gendarmerie sont publiés et commentés par le ministère.
- Le projet de publication d'un nouveau décret régissant l'Institut National des Hautes Études de Sécurité et de Justice (INHESJ), auquel est rattaché l'ONDRP, lorsqu'il aboutira, pourrait apporter des modifications dans le fonctionnement de l'Observatoire.
- L'accès nouveau à des bases de données administratives existantes devrait permettre la réalisation d'études statistiques plus détaillées concernant certains phénomènes criminels
- Les premières expérimentations sur le traitement et l'étude statistique des données issues des nouveaux logiciels de rédaction des procédures de la police (base STATS-OP) et de la gendarmerie (BASE MIS) pourraient fournir des informations inédites sur les caractéristiques des faits constatés ou des personnes citées comme « victimes » ou comme « mis en cause ».

Ainsi, le programme de travail exposé ci-après, tient compte, dans la mesure du possible, de ce contexte nouveau dans lequel l'ONDRP doit s'inscrire, à la fois dans ses moyens et dans ses missions.

CONTINUITÉ DES TRAVAUX INITIÉS EN 2014

Les travaux au programme pour l'année 2015 sont dans la continuité de ceux réalisés pendant l'année en cours. Plusieurs thématiques s'inscrivent dans une dynamique pluriannuelle en raison de leur complexité. Ainsi, les thématiques portant par exemple sur l'âge et la victimation, les cambriolages ou les homicides seront reconduites en 2015 sous des angles d'analyses renouvelés et approfondis. Les travaux à l'intérieur d'une même thématique seront amenés à former un ensemble d'analyse conduisant à une connaissance approfondie de chacun des thèmes. En termes d'accès aux données, cela implique de maintenir celui-ci mais également de pouvoir enrichir les analyses d'informations complémentaires nouvelles.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SOURCES DE DONNÉES STATISTIQUES

Sur le plan des données administratives, les limites de l'état 4001 (géographiques, nature d'infractions, suivi d'individus, ruptures statistiques, caractéristiques individuelles des victimes ou mis en cause, etc...) incitent l'Observatoire à se limiter à une veille sur ces séries et recourir à d'autres sources de données administratives, plus détaillées concernant certaines informations (bases de données de la Préfecture de Police de Paris ou gérées par les offices centraux de police judiciaire, données sur les homicides enregistrées par les Instituts Médicaux Légaux, etc.). L'Observatoire a pour objectif de pérenniser le travail d'analyse sur ces sources d'accès qui sont, actuellement, ponctuelles. L'objectif étant de collecter les informations les plus détaillées possible afin de conduire des analyses de qualité et à fort contenu informationnel.

DÉVELOPPEMENTS DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES (TERRITOIRES)

L'Observatoire réaffirme sa volonté de développer des analyses à l'échelle des territoires. Si certains travaux réalisés ces dernières années ont pu avoir une telle dimension, il reste difficile, notamment en raison de la disponibilité des données, de produire des analyses exhaustives au niveau des territoires. Le renforcement et la fiabilisation de ces données reste un enjeu primordial pour 2015.

RENFORCER LE VOLET « RÉPONSES PÉNALES »

Dans la limite de l'accès aux informations dont l'ONDRP pourra avoir besoin pour ses travaux, les questions liées aux réponses pénales et aux suites judiciaires feront l'objet d'une attention particulière. L'Observatoire entend ainsi proposer des analyses plus complètes sur les trajectoires individuelles ainsi que sur la traçabilité des informations entre police-justice. Il s'efforcera aussi de promouvoir la mise en place d'un identifiant anonymisé des auteurs afin que ceux-ci puissent faire l'objet d'un suivi tout au long de la filière pénale.

TRAVAUX D'ANALYSE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Parallèlement à son activité de diffusion et de commentaires des statistiques administratives, l'ONDRP entend enrichir ses productions de travaux d'analyse et d'expertise, davantage orientés vers l'explication des phénomènes observés. Cet objectif nécessite de pouvoir enrichir et croiser les sources informationnelles, afin de conduire des analyses plus complexes ayant vocation à alimenter la connaissance des phénomènes de délinquance et de criminalité au sens large.

OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

L'ONDRP entend poursuivre son ouverture aux travaux et aux partenariats européens et internationaux. Nombre de phénomènes en matière de délinquance et de criminalité dépassent les frontières nationales et méritent d'être appréhendés à une échelle transnationale. Le crime organisé, les réseaux criminels, les filières de blanchiment ont une dimension qui ne peut être correctement prise en compte à l'échelle nationale. Aussi, la collaboration avec des partenaires étrangers et la participation à des programmes de travail communs sont indispensables à l'étude de certaines problématiques. Par ailleurs, la compréhension des phénomènes criminels peut être améliorée par la mise en perspective de phénomènes similaires, ou non, au sein de pays voisins.

TRAVAUX NOUVEAUX POUR 2015

*ENQUÊTES VRAIMENT NOUVELLES,
ENQUÊTES RÉNOVÉES ET ENQUÊTES DE PÉRIODICITÉ
SUPÉRIEURE À UN AN*

ENQUÊTE CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ (CVS)

L'ONDRP souhaite intensifier son exploitation de l'enquête Cadre de Vie et Sécurité dont il est à l'origine et dont il assure la co-maîtrise d'ouvrage avec l'INSEE. L'ensemble des enquêtes sera mobilisé. Le recul temporel qu'offre désormais CVS permet de mener des travaux sur des échantillons larges et d'aborder certaines questions que le faible nombre d'observations, pour certaines victimations, rendait impossible jusqu'à présent.

Des éléments jusqu'à présent inutilisés de CVS seront mobilisés dans un certain nombre d'études. Par exemple, les **indicateurs de localisation des personnes** interrogées seront nécessaires dans plusieurs travaux afin, notamment de situer les personnes et les ménages dans leur contexte macro-social lié au lieu de résidence. Des requêtes seront effectuées auprès des services concernés.

L'ONDRP s'engagera également dans l'exploitation de l'enquête CVS en vue de l'étude de la victimation dans les 4 DOM historiques. Les 3 DOM américains faisant l'objet d'une enquête CVS en 2015.

ENQUÊTE EMPLOI DU TEMPS

L'enquête sera mobilisée afin de compléter les informations contenues dans CVS. Pour plusieurs travaux, par exemple ceux inscrits dans la thématique « cambriolages » (voir *travaux pour diffusion 2015*), l'occupation des répondants doit apporter des renseignements permettant d'améliorer l'information caractérisant les individus et les ménages.

EXPLOITATIONS NOUVELLES OU RÉNOVÉES DE FICHIERS ADMINISTRATIFS POUR 2015

ETAT 4001

La base de données sur les crimes et délits enregistrés par les services de police et les unités de gendarmerie continuera d'être exploitée par l'ONDRP malgré les ruptures de séries observées en 2012 en zone gendarmerie et en 2014, puis probablement en 2015, en zone police, et ce en raison des modifications de systèmes d'enregistrement par les services.

Ainsi, comme l'ONDRP l'a indiqué dans ses bulletins mensuels, on peut dire que le thermomètre sur la délinquance enregistrée s'est cassé en janvier 2012 et que le processus de transition entamé alors ne prendra pas fin avant plusieurs années. Les changements en cours concernent non seulement les applications informatiques mais aussi les pratiques de saisie.

Dans ses prévisions, la mission d'inspection évoquée supra évoquait 2016, comme « première année de référence fiable pour les statistiques de la délinquance enregistrée par les forces de sécurité intérieure », et encore dans le cadre d'une « hypothèse optimiste ».

À terme, les nouveaux outils d'enregistrement de la police et de la gendarmerie devraient permettre de collecter des données plus fiables et plus détaillées sur la délinquance enregistrée, améliorant ainsi leur intérêt opérationnel ainsi que leur contribution à la connaissance des phénomènes délinquance.

Ces améliorations attendues sont précédées de ruptures de continuité statistique qui ont profondément changé depuis près de deux ans le contenu du bulletin mensuel de l'ONDRP: Il est devenu le lieu d'une chronique de chocs statistiques qui ne sont pas tous liés aux lancements de nouveaux outils de collecte.

Des changements législatifs, comme ceux intervenus pour les infractions à la législation sur les étrangers, et des consignes de saisie contraires et fluctuantes, comme celles qui ont concerné les plaintes pour escroqueries à la carte bancaire, ont aussi un fort impact les nombres de faits constatés correspondant.

L'ONDRP attend beaucoup des analyses du nouveau Service statistique ministériel de la sécurité intérieure concernant ces ruptures et la meilleure façon de les traiter.

Il poursuivra néanmoins son travail d'analyse critique des données administratives conformément à son mandat.

L'état 4001 reste toutefois une source offrant une couverture temporelle et géographique étendue et incluant des index d'infractions pouvant continuer à être exploités. Par ailleurs, la confrontation des données issues de l'état 4001 avec d'autres sources de données (administratives ou non) doit également permettre d'évaluer la cohérence générale des statistiques de la délinquance et de la criminalité au niveau local et national.

EXPÉRIMENTATION DES DONNÉES ISSUES DES NOUVEAUX LOGICIELS DE RÉDACTION DES PROCÉDURES

En novembre 2004, dès sa première publication (« Comment appréhender l'outil statistique des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie », *Résultats et Méthodes n° 1*), ce qui était alors l'Observatoire national de la délinquance

avait jugé « dépassée » l'architecture de l'outil d'enregistrement des crimes et délits non routiers, l'état 4001. L'OND ajoutait alors qu'« à l'avenir, il serait souhaitable de s'appuyer sur des bases de données modernes ».

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la gendarmerie nationale dispose d'un nouveau système d'information appelé « PULSAR » qui est alimenté par une nouvelle application de saisie LRPGN (« logiciel de rédaction de procédures de la gendarmerie nationale »). Son équivalent pour la police nationale, LRPPN, a été déployé en 2013 et au 1^{er} semestre 2014. La mise à disposition de statistiques annuelles sur les infractions constatées extraites de « bases de données modernes » est donc envisageable en 2014 pour la gendarmerie et en 2015 pour la police.

En 2015, dans ce nouveau contexte, l'ONDRP devra vraisemblablement mener des études de faisabilité sur la modernisation de la présentation des statistiques sur la délinquance enregistrée.

Il s'agira notamment de tester s'il est possible de dépasser les fortes contraintes imposées actuellement par l'état 4001, soit : l'exclusion des infractions routières et des contraventions relatives aux atteintes aux personnes ou aux biens ; le repérage dans le temps et dans l'espace en fonction du lieu d'enregistrement là où il sera bien plus intéressant de disposer du lieu et de la date de commission ; des unités de compte rigides dont l'hétérogénéité gêne l'analyse alors qu'il serait préférable de disposer de grandeurs homogènes comme le nombre de procédures, de plaignants, d'infractions ou de victimes ; ou encore l'absence de profil détaillé par sexe, âge et nationalité des personnes mises en cause.

En 2014 l'ONDRP a notamment publié une première étude portant sur la possibilité d'exploiter les données enregistrées dans la base MIS de la gendarmerie nationale (*Résultats et Méthodes n° 12*). Il en ressort que l'exploitation de cette nouvelle base devrait permettre d'enrichir les études réalisées jusqu'à maintenant.

L'ONDRP souhaitera aussi en 2015 évaluer avec la sous-direction de la statistique et des études du ministère de la Justice les possibilités de suivre le devenir des procédures après leur entrée dans la filière pénale.

CORAIL

Une première exploitation de données issues du service CORAIL de la Direction Régionale de la Police Judiciaire de Paris, a été effectuée en 2014, donnant lieu à une étude sur les caractéristiques des homicides commis à Paris et dans les départements de la petite couronne de 2007 à 2013. De nouvelles collectes de données auprès du service seront effectuées en 2015 afin de mettre à jour les données disponibles. Cette nouvelle collecte aura également pour finalité la production de travaux sur des thématiques nouvelles évoquées ci-après.

OSIRIS

L'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) a transmis à l'Observatoire les données du fichier OSIRIS comprenant des informations issues à la fois de la police, de la gendarmerie et des douanes, relatives à l'usage, à la revente et au trafic de stupéfiants. Ces données seront exploitées en 2015 dans le cadre des travaux de l'Observatoire.

TRAVAUX NOUVEAUX D'ÉTUDES ET DE DIFFUSION POUR 2015

- Thème cambriolages.
 - Évaluation des dispositifs de sécurité (1^{er} semestre 2015).
 - Étude des multi mis en cause pour cambriolages à partir de la base TAJ (Zone Préfecture de Police) (1^{er} semestre 2015).
- Thème victimation.
 - La victimation à travers les âges (1^{er} semestre 2015).
 - Poursuite du travail de fond sur le potentiel paradoxe entre victimation et sentiment d'insécurité (2^{ème} semestre 2015).
 - La classification des personnes de 14 ans et plus selon leur expérience directe ou indirecte de la victimation et de la délinquance et analyse de la relation avec les opinions exprimées.
 - Évolution du profil des victimes déclarées et des atteintes décrites par cumul de résultats d'enquêtes successives.
 - Opinion des victimes sur l'accueil par la police ou la gendarmerie selon leurs caractéristiques et celles des actes subis.
 - Exploitation des réponses aux questions ouvertes sur la police et la justice.
- Thème délinquance en col blanc (à l'étude) (2^{ème} semestre 2015) (en collaboration, notamment, avec TRACFIN et l'AGRASC).
 - Travaux sur le blanchiment.
 - Fraude fiscale.
- Thème homicides (projet annuel ou pluriannuel).
 - Comparaison mis en causes / condamnés (à partir de la base CORAIL).
 - Étude comparative sur les homicides en France dans les trois départements concentrant le plus de faits.
 - Continuité de l'enquête mondiale sur l'homicide avec collecte de données sur ce phénomène criminel en Europe.
- Thème stupéfiants (projet annuel ou pluriannuel) (Base OSIRIS).
 - Caractérisation des mis en causes (1^{er} semestre 2015).
 - Études des trajectoires individuelles et de la filière pénale (2^{ème} semestre 2015).
- Thème géographie, territoires et criminalité
 - Etude 3Cities : étude géostatistique sur les faits délictuels et criminels géolocalisés à l'adresse de commission sur le périmètre du Grand Paris, sur une circonscription de police en dehors du Grand Paris. Cette étude met en œuvre un modèle géostatistique d'analyse des risques sur les territoires d'études. Il est appliqué à une extraction exhaustive des faits commis et enregistrés correspondant aux territoires analysés organisés selon la nomenclature NATINF intégrée dans les outils de saisie de la police nationale. Données non nominatives. Publication 2015. Les résultats seront comparés à des études similaires menées simultanément par la direction de la recherche de la police de Montréal (SPVM) et par *Rutgers University Center on Public Security* (New Jersey) sur 7 services de police aux USA. L'objectif du modèle est d'anticiper les éventuels déplacements géographiques des phénomènes criminels sur un territoire. Il opère une échelle micro locale.
 - Analyses sur des sélections d'infractions sur le Grand Paris sur la base des données NATINF 2012 et 2013 comprenant les crimes et délits, les contraventions, les infractions routières...
- Traite des êtres humains (projet pluriannuel) (Eurostat / Commission Européenne)
- Projet d'études à partir de données issues de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (2^{ème} semestre 2015)

AUTRES TRAVAUX STATISTIQUES NOUVEAUX OU RÉNOVÉS PRÉVUS POUR 2015

- Création d'une **nomenclature police/justice**.

Afin d'appréhender l'intégralité de la filière pénale, l'Observatoire doit se doter en accord avec les deux SSM d'outils permettant de relier les données issues du ministère de l'Intérieur et celles issues du ministère de la Justice.

- Exploitation systématique des enquêtes CVS « **banque de données thématiques** »

L'Observatoire entend automatiser la production de tableaux de bord thématiques à partir des enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité ». Cette systématisation aura une double finalité. Premièrement, mobiliser des volets encore peu ou pas exploités de l'enquête lors des productions d'études. Deuxièmement, comparer les résultats sur des thématiques précises avec les données administratives afin d'en contrôler la concordance.

ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2015

ASPECTS « TERRITOIRES »

L'ONDRP intègre à son programme de travail un certain nombre de projets liés à la géographie et aux territoires (*voir programme de travail*).

Par ailleurs, des travaux de comparaison des phénomènes de délinquance et de criminalité entre territoires sont en projet, sur les homicides par exemple.

L'ONDRP renouvelle sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'analyse au niveau territorial dans un certain nombre de thématiques. Toutefois, la disponibilité de **données sur les lieux de commissions des faits** constatés par la gendarmerie nationale puis par la police nationale est encore assez limitée et ne permet pas un travail territorialisé systématique pour l'ensemble des thématiques traitées.

Le projet de constitution de « **banque de données thématiques** » à partir des résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP devrait comporter une forte composante « territoire » : à l'échelle des zones d'études et d'aménagement du territoire pour ce qui est des découpages administratifs (*NUTS*, « *Nomenclature of Territorial Units for Statistics* », niveau 1), mais surtout selon des variables propres à l'enquête comme la taille de l'unité urbaine, le type de commune (ville-centre, communes de banlieue ou péri-urbaines) ou le type d'environnement du quartier (quartiers pavillonnaires, quartiers d'immeubles ou autres). L'extension de l'échantillon aux quartiers classés zones urbaines sensibles (ZUS) permettra de s'intéresser tout particulièrement à la victimation et aux opinions sur la sécurité des ménages et des personnes de 14 ans et plus habitants de ces territoires urbains.

Il pourrait également être envisagé, sous la condition de disposer des ressources nécessaires, de produire des enquêtes de victimation à l'échelle locale en utilisant des modes de collecte adaptés. On étudiera pour ce faire les résultats de l'enquête méthodologique « Vols, Violences et sécurité » de 2013, dont la collecte par « internet » (CAWI) a été complétée par une collecte « papier » (PAPI).

ASPECTS « ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Les infractions à l'environnement font l'objet d'une fiche du rapport annuel de l'ONDRP. Elle est réalisée à partir des données collectées par les militaires de la gendarmerie nationale, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ainsi que par les agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA).

ASPECTS « ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES »

À travers plusieurs travaux, l'Observatoire est en mesure de travailler à l'évaluation des politiques publiques en matière de délinquance et de criminalité. C'est notamment le cas en ce qui concerne la lutte contre le trafic de stupéfiants et la lutte contre le blanchiment, thématiques qui seront à l'étude en 2015. Au-delà de l'aspect descriptif que pourront prendre les travaux, un volet évaluation pourra y être inclus, avec l'ambition d'apporter un regard éclairé sur les effets des politiques publiques menées au cours des dernières années dans les domaines concernés.

ASPECTS « EUROPÉENS »

L'ONDRP et l'INHESJ sont correspondants pour la production statistique du projet « traite des êtres humains » (projet pluriannuel) (Eurostat / Commission Européenne).

L'ONDRP entend également engager en 2015 des partenariats dans le cadre d'Eurostat ou non avec des équipes de recherche européenne dans plusieurs thématiques, notamment, les cambriolages et les stupéfiants. L'Observatoire sera ainsi amené à effectuer des travaux d'analyse comparative bi ou multi-latéral à partir des données des enquêtes CVS et des données administratives.

OPÉRATIONS RÉPÉTITIVES

Opérations répétitives	Observations
Enquêtes	
« Cadre de vie et sécurité »	Pierre angulaire du dispositif de mesure de l'évolution des phénomènes de délinquance – Premiers résultats de l'enquête de l'année publiés en novembre dans le rapport annuel dont la date de publication a été modifiée à cet effet
Exploitation de fichiers administratifs	
Etat 4001	La continuité de l'état 4001 à l'échelle de la France métropolitaine a été interrompue en 2012
Autres données sur la délinquance enregistrée par la police ou la gendarmerie (main courante informatisée, contraventions enregistrées par la gendarmerie nationale, infractions à la sécurité routière)	Statistiques publiées de façon régulière dans le bilan annuel, les bulletins mensuels et les fiches thématiques du rapport annuel. Elles ont aussi été perturbées par le lancement d'une nouvelle application de saisie à la gendarmerie nationale.
Autres travaux répétitifs	
Les statistiques sur les atteintes subies par certaines professions ou les infractions collectées par certains organismes	Statistiques publiées dans le rapport annuel (voir sommaire en annexe). Exemples : les douanes, les impôts, les sapeurs-pompiers, les entreprises de transports (RATP, SNCF, UTP), la violence en milieu hospitalier ou les faits d'insécurité dans l'habitat social.

* * *